



Chrysalis DRÔME  
Maison de la Justice et du Droit  
5, boulevard Gabriel Péri  
26100 Romans sur Isère

Mob. 06 78 41 03 52  
Email : [chrysalis.drome@wanadoo.fr](mailto:chrysalis.drome@wanadoo.fr)  
Site : [chrysalis-drome.org](http://chrysalis-drome.org)

*Agrément d'Administration ad'hoc auprès de la Cour d'Appel de Grenoble  
Agrément de formation n°84260288926 auprès  
de la Préfecture de Région AURA*

**Procès-Verbal de l'assemblée extraordinaire du 10 juin 2021 18h00 à la  
Maison des associations 2 avenue Mindelheim 26300 Bourg de Péage**

**Présents**

Voir la liste ci-jointe soit 28 personnes dont 7 invités et 7 pouvoirs

## **Excusés**

Me Poizat- Philippe Plantier FOL

Odile Dellenbach ouvre la séance en remerciant les invités et les adhérents de leur présence, en particulier Mme Anna Place conseillère départementale et adjointe à la Mairie de Bourg de Péage qui reconnaît et soutient pleinement l'action de Chrysallis Drôme.

Elle précise que cette AG extraordinaire est indispensable au toilettage de nos statuts et de notre règlement intérieur (les derniers datant de 2013) afin de préciser notre mode de fonctionnement actuel, prendre en compte l'évolution de nos missions et faciliter les pratiques internes de notre association.

## **Statuts**

Patrick Dauvier rapporteur du groupe de travail, détaille chaque modification apportée au document de 2013, il ressort en particulier l'accompagnement des mineurs auteurs, l'organisation de la formation continue dans les nouvelles missions.

Le conseil d'administration voit le nombre d'administrateurs passer de 12 à 15 membres.

Les missions du Président, du Secrétaire et celle du Trésorier font l'objet de précisions reprenant la réalité de notre fonctionnement associatif. Secrétaire et trésorier suppléants sont intégrés.

Aux ressources sont rajoutées les inscriptions à notre journée de formation.

## **Règlement Intérieur**

Le renouvellement par tiers du CA est renforcé tant dans la procédure que dans les conditions. Au sein du CA, la personne responsable des désignations et les personnes ressources sont affirmées.

Les tâches hebdomadaires voire quotidiennes que se partagent les AAH ont nécessité une actualisation profonde. Il en est de même pour les devoirs de l'AAH.

Enfin le remboursement des frais kilométriques, une des dépenses importantes de l'association est revu à la baisse pour un forfait de 0,30€ le km, ceci sera applicable à partir du 1er janvier 2021.

La notion de groupe de travail au sein de l'association est consolidée pour répondre à des demandes ponctuelles (ex : service civique)

Ces 2 documents sont soumis au vote de l'assemblée :

Contre:0 – Abstention:0 – Pour : 28 voix

Ils sont adoptés à l'unanimité. Ces nouveaux documents sont en pièces jointes à ce PV.

L'ordre du jour de cette assemblée extraordinaire est épuisé.

## **Procès-Verbal de l'assemblée ordinaire du 10 juin 2021 18h30 à la Maison des associations 2 avenue Mindelheim 26300 Bourg de Péage**

### **Présents**

Voir la liste ci-jointe soit 28 personnes dont 7 invités et 7 pouvoirs

### **Excusés**

Me Poizat- Philippe Plantier FOL

### **Rapport Moral**

La présidente enchaîne sur l'assemblée générale ordinaire. Elle présente le rapport moral en soulignant la période très particulière à laquelle l'association a du faire face en raison de la crise sanitaire. Elle rappelle le travail accompli dans des conditions tout autant compliquées par nos 2 services civiques Héloïse et Morgane. Elle remercie Pascale Varret et Chantal Mourlas pour l'accueil à la Maison de la justice et du droit.

Le rapport moral est en pièce jointe.

### **Rapport d'activités**

Ce document élaboré par Martine Malsert-Sylvestre et présenté par Françoise Villard est joint au PV.

Il est fait état d'une stabilité dans le nombre de désignation soit 27 pour l'exercice 2020 répartis entre les 7 administrateurs ad'hoc en exercice. Depuis sa création, Chrysallis Drôme a suivi et suit 263 dossiers d'enfants victimes, avec une répartition genrée comme suit 67% de filles pour 33% de garçons

Le 18 septembre 2020, notre colloque annuel a accueilli 34 participants sur le thème de la réparation de l'état de stress post traumatique chez l'enfant. M Lionel Bauchot expert psychologue à la Cour d'appel et Me Pascale Albenois, avocate à Marseille spécialisée dans l'évaluation des préjudices consécutifs à un état de stress post-traumatique ont retenu toute l'attention de l'auditoire.

Nos différentes actions dans l'accompagnement de l'enfant, la nécessité de se perfectionner sur le plan juridique, l'obligation de réaliser une analyse de notre pratique auprès d'une psychologue font que notre bénévolat totalise près de 4000 heures dont 1000 en présence à la MJD. Il est aussi à noter que la crise sanitaire nous a contraint à l'usage de la visio-conférence.

Notre cadre juridique a aussi évolué avec la loi du 30 juillet 2020 visant à protéger les mineurs victimes de violences conjugales.

### ***Rapport financier***

Il est présenté par Michèle Piboulet notre trésorière en chef.

Le total des produits de l'exercice 2020 s'élève à 24 974,26 €, le total des charges étant 18 540,94€. Chrysallis Drôme présente donc au 31 décembre 2020 un excédent de 6433,32€

Notre situation de trésorerie reste satisfaisante puisqu'elle nous permet de faire face aux dépenses annuelles que nécessitent les missions confiées à Chrysallis Drôme.

Les détails sont fournis dans le rapport financier ci-joint.

Ces 3 rapports font l'objet d'un vote dans l'assemblée

Contre:0 – Abstention:0 – Pour 28 voix

Ils sont adoptés à l'unanimité.

### **Renouvellement des membres du conseil d'administration**

#### *Membres du CA précédent*

Dellenbach Odile

Gille Françoise

Cotté Bernard

Guitton Marie Claude

Nicod Christine

Malsert-Sylvestre Martine

Piboulet Michèle

Dauvier Patrick

Villard Françoise

Hector-Bellier Véronique

Troullier Martial

Troullier Marie-Jo

#### *Sortants*

Malsert-Sylvestre Martine

Gille Françoise

Guitton Marie-Claude

Villard Françoise

#### *Démissionnaires*

Troullier Martial

Troullier Marie-Jo

Hector-Bellier Véronique

#### *Candidatures*

Guitton Marie Claude

Gille Françoise

Villard Françoise

Came Brigitte

Chabot Fabienne

Ce renouvellement de CA a été adopté à l'unanimité des voix.

### **Budget prévisionnel et cotisations 2021**

Un budget prévisionnel de 12 220€ est proposé pour l'exercice 2021 ainsi que le montant de la cotisation d'adhésion 2021 soit à partir de 20€ pour les adhérents individuels et de 30 € pour les personnes morales.

Ceci est adopté à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour est clos.

En fin de séance, petit moment d'émotions où Odile Dellenbach rend hommage au couple Troullier pour leur dévouement sans faille pendant 19 années pour l'association Chrysallis en présence de leur fils et de leurs petits enfants.

La présidente

Le rédacteur



Odile Dellenbach



Patrick Dauvier

